

**QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À MME TELLIER, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE, DE LA FORÊT, DE LA RURALITÉ ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, SUR « LE MANQUE DE PERSONNEL AU SEIN DU DÉPARTEMENT NATURE ET FORÊT (DNF) »**

**QUESTION ORALE DE M. FLORENT À MME TELLIER, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE, DE LA FORÊT, DE LA RURALITÉ ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, SUR « LA SITUATION DU PERSONNEL AU SEIN DU DÉPARTEMENT NATURE ET FORÊT (DNF) DANS LES ZONES AFFECTÉES PAR LA PESTE PORCINE AFRICAINE ET LES SCOLYTES »**

**M. le Président.** - L'ordre du jour appelle les questions orales à Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal de :

- M. Frédéric, sur « le manque de personnel au sein du Département nature et forêt (DNF) » ;
- M. Florent, sur « la situation du personnel au sein du Département nature et forêt (DNF) dans les zones affectées par la peste porcine africaine et les scolytes ».

La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

**M. Frédéric (PS).** - Madame la Ministre, comme vous le savez, la gestion des forêts des pouvoirs locaux se fait en étroite collaboration avec le DNF et concerne tant l'élaboration de la cartographie des forêts, l'établissement des plans d'aménagement, la programmation et la surveillance des travaux forestiers que le martelage des arbres.

Les agents du DNF préparent également les catalogues de vente qu'ils soumettent aux communes pour approbation et assurent le suivi des ventes.

Ils interviennent également dans la gestion de la chasse via notamment l'établissement des plans de tir.

Or, Madame la Ministre, c'est l'ensemble de ces missions assurées par le DNF pour les communes et CPAS qui est mis à mal dans certaines parties du territoire wallon, aucune solution durable n'étant avancée pour résoudre ce manque persistant de personnel.

L'Union des villes et communes de Wallonie avait déjà alerté le précédent gouvernement de la situation critique dans laquelle se trouvaient ces services. Depuis, la crise du scolyte et la PPA ont encore ajouté du poids à la charge de travail de ces hommes et femmes de terrain. L'UVCW tire donc à nouveau la sonnette d'alarme.

Pourtant, il est indispensable pour les communes que les services du DNF soient efficaces et disposent du personnel nécessaire pour continuer à assurer l'ensemble des missions qui leur sont attribuées, et ce dans de bonnes conditions.

Êtes-vous conscientisée à cette problématique ? Un plan de recrutement au sein du DNF est-il prévu ? Quelle analyse faites-vous des besoins du DNF ?

**M. le Président.** - La parole est à M. Florent pour poser sa question.

**M. Florent (Ecolo).** - Madame la Ministre, je me joins à mon collègue pour attirer l'attention sur la situation du personnel du DNF qui est de plus en plus problématique à certains endroits.

Un manque criant de personnel se fait ressentir et un risque que cette situation s'accroisse dans les mois à venir est bien présent.

Madame la Ministre, pourriez-vous nous éclairer sur la situation générale au sein du département ? Partagez-vous ce constat ? Dans l'affirmative, quels moyens mettez-vous en œuvre pour y faire face ?

À titre d'illustration, j'ai été interpellé par le triage de Florenville qui est en zone noyau et en zone de vigilance de la PPA et qui doit également gérer les nombreux cas de scolytes - 22 000 mètres cubes martelés depuis un an. Le travail ne manque pas et le risque que les agents ne puissent plus assurer leurs missions est important. Un nouvel examen pour recruter des agents statutaires ne sera lancé qu'en 2020, pour des engagements effectifs vraisemblablement en 2021. La réserve de recrutement actuelle est épuisée. Il est donc urgent de trouver des solutions de court terme pour recruter des agents contractuels et assurer le service essentiel du DNF dans ce cantonnement, mais également de manière générale.

La gestion des bois communaux, domaniaux et du CPAS de Mons situé à Florenville ne pourra être assurée correctement faute de ce recrutement dans le triage de Florenville. Par ailleurs, le personnel craint des problèmes de burn-out.

Madame la Ministre, pouvez-vous apaiser les craintes des agents de terrain sur cette question du manque de personnel à venir ?

Pouvez-vous envisager une solution à court terme pour soutenir les agents du DNF, en particulier dans les cantonnements qui font face à une surcharge de travail considérable due à la peste porcine et aux bois scolytés ?

**M. le Président.** - La parole est à Mme la Ministre Tellier.

**Mme Tellier**, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal. - Messieurs les députés, bien au-delà d'une collaboration, c'est effectivement le DNF qui gère, dans un souci de multifonctionnalité, les bois des communes et autres propriétaires dits publics.

Je ne peux cependant vous suivre lorsque vous généralisez à l'ensemble du département la situation critique qui, pour le moment, est toutefois bien réelle pour les équipes administratives des services territoriaux.

Les autres postes, en l'occurrence les gardes forestiers et les chefs de cantonnement sont toujours en service continu et les postes déclarés vacants dès qu'ils sont libérés.

De même, les emplois d'encadrement font toujours actuellement l'objet d'une compensation lors de la promotion.

La situation sera sans doute différente pour les fonctions continues au-delà du 30 décembre 2019, dans la mesure où la notion de « missions critiques » viendra à s'appliquer.

Pour les emplois administratifs libérés, ils ne peuvent être déclarés vacants dans le cadre du plan de recrutement du SPW ARNE que dans la proportion d'un sur cinq.

En pratique, les postes de gardes forestiers, qui semblent ceux concernés par votre question, sont donc toujours actuellement pourvus automatiquement, si la réserve de recrutement le permet, et, dans le cas contraire, feront l'objet d'un appel aux contractuels dans l'attente du prochain examen statutaire prévu en mars 2020.

Monsieur Florent, comme vous, je constate néanmoins que les crises conjuguées de la peste porcine africaine et des attaques de scolytes sur épicéas exercent effectivement une réelle pression, plus largement encore sur les services de terrain du DNF. Je tiens ici à relever l'engagement et l'investissement des agents du DNF, impliqués dans la gestion de cette double crise de la PPA et des

scolytes. Je rencontrerai les agents des cantonnements concernés, sous peu, afin de mieux comprendre leur situation et d'envisager, le cas échéant, les mesures de soutien nécessaires au-delà de la trentaine d'emplois à durée déterminée, qui ont été octroyés par le Gouvernement précédent, pour soutenir la gestion de la crise de la PPA.

Comme je viens de l'indiquer, dans les conditions actuelles de recrutement, les gardes forestiers et chefs de cantonnement sont remplacés automatiquement par appel à la réserve existante ou, à défaut, par des contractuels, en attente des résultats de l'examen statutaire, prévu, en mars 2020. La situation pourrait être moins favorable avec la mise en œuvre, au-delà du 30 décembre 2019, de la notion de « missions critiques » et l'arrivée de quelques années de départs massifs à la pension, étant donné la structure défavorable de la pyramide des âges.

Au regard de la situation actuelle et de son évolution attendue, au-delà du 30 décembre 2019, j'ai pris l'initiative de solliciter le DNF, afin de disposer d'une analyse actualisée de la situation et des mesures envisagées pour y remédier.

**M. le Président.** - La parole est à M. Frédéric.

**M. Frédéric (PS).** - Je remercie Mme la Ministre pour sa réponse, qui n'est pas vraiment rassurante et je suis pourtant un optimiste. En tout cas dans ma région qui est touchée, l'arrondissement de Verviers qui est touché, comme la Province de Luxembourg, par le problème des scolytes et de la PPA, de façon importante, a amené un surcroît de travail conséquent. Les pouvoirs locaux que nous sommes sont en contact quotidien avec le DNF ; on sait l'importance du travail fait.

Vous nous dites qu'effectivement les gardes forestiers sont remplacés via la réserve, qu'il y aura un examen en mars 2020. Je pense qu'on peut difficilement faire plus vite ; on ne vous en fera pas reproche mais j'attends vraiment beaucoup de votre capacité à bien entendre les revendications du secteur qui me semblent justifiées. Je ne défends jamais l'indéfendable, c'est clair, mais, là, je pense qu'on est au bout du bout. Les gens vivent déjà dans des conditions de travail particulières ; les forêts ne sont pas aussi confortables qu'une salle de commission au Parlement wallon. Quand l'on est sous pression, quand il manque du personnel et que l'on se demande comment on pourra assumer l'ensemble des missions qu'on est censé remplir, nous nous devons, nous - nous, mandataires publics - d'y être extrêmement attentifs.

Je reviendrai vers vous. Ce serait aimable de nous informer quand vous rencontrerez les différents responsables du DNF, de façon à pouvoir avoir un échange et de bien s'assurer ensemble des bonnes suites à apporter à ce dossier important.

**M. le Président.** - La parole est à M. Florent.

**M. Florent (Ecolo).** - Merci, Madame la Ministre, pour vos précisions.

Il est clair que vous héritez d'une situation difficile de la crise de la PPA et des scolytes, en général, en Wallonie. Comme vous l'avez indiqué, dans certains cantonnements, la pyramide des âges fait qu'en plus des problèmes de terrain, on a des départs qui ne sont pas toujours remplacés. Les agents du DNF de cette zone PPA, il faut bien savoir, ont travaillé, parfois, jour et nuit. Ils ont vraiment donné énormément de cœur à résoudre, comme ils pouvaient, cette crise très délicate de la PPA. Je pense qu'ils seront les premiers demandeurs d'avoir cette rencontre avec vous. C'est un signal important qui est donné de la rencontre de la ministre vis-à-vis de ces personnes sur le terrain qui ont travaillé énormément.

Effectivement, assurer, avec cette nouvelle manière d'évaluer, les « missions critiques », assurer de nouveaux engagements, prendra du temps. Tout le monde en est conscient. Néanmoins, il y a certainement, en tout cas dans la région PPA, des solutions de court terme qui devraient être mises en route rapidement, de manière à répondre très ponctuellement à ce qui s'apparente à une crise du personnel au sein du DNF local.

En tout cas, merci pour cette précision et merci aussi pour cette annonce d'une rencontre qui sera très utile sur le terrain.